



Partenariat renforcé : Les gendarmes et le Parc naturel régional des Alpilles unis pour la préservation du territoire

Les gendarmes des compagnies d'Arles et de Salon-de-Provence se sont informés sur les enjeux environnementaux du Parc naturel régional des Alpilles lors d'une session de sensibilisation qui s'est tenue ce mercredi 10 avril à Aureille.

Initiée en 2023, cette réunion a réuni un groupe diversifié de participants, dont Madame la substitut du procureur du tribunal judiciaire de Tarascon, Camille Theurelle, le commandant de la Compagnie de gendarmerie d'Arles, Florian Gerbal, le capitaine Ferrara représentant la Compagnie de Salon-de-Provence et les représentants des différentes brigades territoriales qui interviennent sur le territoire du Parc, le Président du Parc Jean-Mangion, le premier adjoint d'Aureille et délégué du Parc à la fréquentation des espaces naturels, Jean-Michel Pertuit, le maire d'Orgon et délégué à la biodiversité, Serge Portal, ainsi qu'une partie de l'équipe du Parc.

Cette rencontre, qui s'inscrit dans une démarche préventive en prévision de la saison estivale, visait à familiariser les agents affectés dans la région des Alpilles avec les caractéristiques des espaces naturels, notamment le massif mais aussi la réserve naturelle régionale de l'Ilon. En plus d'aborder les aspects naturalistes, les représentants du Parc ont souligné les principaux sujets auxquels les militaires pourraient être confrontés, tels que la circulation motorisée, le braconnage, les incivilités, le dérangement et la destruction d'espèces protégées, le risque d'incendie, les dépôts sauvages, le défrichage et l'arrachage de haies non autorisés, ainsi que l'utilisation de produits phytosanitaires prohibés.

Ces échanges ont été fructueux et ont permis d'organiser les relations futures entre les gendarmes et les équipes du Parc sur le terrain, ainsi que de définir les modalités de constatation et de verbalisation des infractions. Cette initiative, conjointement avec la mise en place de la Garde montée des Alpilles, témoigne des excellentes relations qui se nouent entre le Parc des Alpilles et les forces de l'ordre.

En début de réunion, Madame la substitut du procureur a souligné l'importance accordée par le nouveau procureur général, récemment nommé à la tête du parquet d'Aix-en-Provence, aux questions environnementales dont elle est en charge sur le ressort de Tarascon.

Avec l'arrivée d'un écoparc permanent, le renouvellement du dispositif de surveillance printanière "Les sentinelles du Parc", la présence de la Garde régionale forestière des Alpilles de juin à septembre, ainsi que les relations historiques entre le Parc et les services d'incendie et de secours dans le cadre de sa mission de défense contre le risque d'incendie, les élus du Parc s'engagent à poursuivre et à renforcer leur politique de préservation des espaces naturels des Alpilles.

Maison du Parc naturel régional des Alpilles - 2 boulevard Marceau - 13210 Saint-Rémy-de-Provence
T. 04 90 90 44 00 | F. 04 90 90 03 76 | contact@parc-alpilles.fr | www.parc-alpilles.fr